

Le Petit Boétrat



JANVIER 2023

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Entouré de mes Conseillers Municipaux, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2023, en priorité : Santé, Bonheur et Prospérité.

Nos pensées et notre sympathie vont à ceux qui souffrent de maladie, d'accident ou d'isolement, ceux qui nous ont quittés au cours de 2022 et à leurs familles éprouvées.

Les premiers mois de 2022 ont été très prometteurs avec une reprise économique qui donnait à espérer un retour à la situation pré-covid en France, la guerre n'ayant alors pas produit d'effets sur les Sociétés Occidentales. Puis progressivement, les économies ont été touchées et l'automne nous a révélé nos fragilités : inflation, manque d'approvisionnements, découverte dans les faits de la dépendance de l'étranger jusque dans les nécessités quotidiennes !

La fable intemporelle de la Fontaine : la cigale et la fourmi en grande nature version 2022 ! 2023 et les toutes prochaines années devront impérativement connaître une reconstruction de notre économie pour rétablir la solidité des bases de notre société, un effort nécessaire de tous les niveaux de l'échelle sociale pour assurer un avenir à nos descendants.

Nos associations : Club Saint-Loup, Foyer Rural, Pierre Fiche ont animé notre village en 2022. Plus que d'habitude, ces animations culturelles et conviviales seront utiles pour créer et faire durer localement les relations humaines qui entretiennent l'âme de notre village dont la population a beaucoup changé. Grand merci à tous les bénévoles pour leur dévouement.

Grand merci également à nos employés communaux, aux artisans pour leur disponibilité et leurs conseils, aux agriculteurs qui rendent de nombreux services, à tous les bénévoles pour le nettoyage de printemps, l'entretien, le fleurissement, la décoration et les petites réparations, tout ce qui améliore la qualité de la vie dans notre village, toutes ces personnes pour qui le bonheur commun est une satisfaction gratifiante.

Vos Elus municipaux tous ensemble vous adressent leurs meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2023.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les informations sur la vie de notre commune.

Votre Maire : Jean Paul BONTEMPS

Tous les habitants de Boyer sont invités aux Vœux de la municipalité :

Dimanche 22 Janvier 2023 à
10 h 45 à la salle Polyvalente

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Naissances 2022

SORDET BAISSARD Édén né le 5 janvier 2022
GUICHARD Mia née le 23 janvier 2022
GILLE Oscar né le 31 janvier 2022
BOIRAT Milana née le 3 mai 2022
ROLLAND Dimitri né le 26 mai 2022
CHAMONAL Izia née le 6 juin 2022
LINQUÉ Anatole, Léo, Paul né le 4 juillet 2022
DUBALLET Alice, Élodie, Jeanine née le 6 août 2022
DLUGOSZ PERROT Lila, Izabela, Nadia née le 14 août 2022
MADELINE Owen né le 25 octobre 2022
MONIN Mahé, Judicaël né le 6 décembre 2022



Mariage 2022

DESCROIX Yves et GONDARD Marie-Claude, Nicole mariés le 2 décembre 2022

Décès 2022

BONTEMPS Jean-Pierre décédé le 13 juin 2022
BEAUFRÈRE Gérard, Albert décédé le 12 août 2022
BROUX Jacqueline, Any, épouse Guillot, décédée le 14 août 2022
DE WIT Eric, Franciscus, Wilhelmus décédé le 21 août 2022 sur la D 906.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Le droit de vote implique de :

- Posséder la nationalité française ;
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Présentez-vous en Mairie avec les documents suivants :

- Formulaire CERFA n° 12669*02 renseigné et complété
- Un justificatif d'identité (en cours de validité)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois)



La Mairie vous remet une attestation d'inscription.

Pour information, vous pouvez directement faire la demande d'inscription sur la liste électorale en ligne : service-public.fr



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Le recensement à Boyer se déroulera du **jeudi 19 janvier 2023** au **samedi 18 février 2023**.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les agents recenseurs, **Mme Marie-Hélène LAURENT** et **Mme Anne-Laure GEVREY** passeront à votre domicile et présenteront leur carte.

Privilégier le recensement par internet :

- Plus pratique, pas de nouveau rendez-vous à prendre avec votre recenseur pour le retour des documents
- Plus simple, vous êtes guidés tout au long du remplissage et le questionnaire s'adapte à vos réponses
- Plus écologique, moins de papiers utilisés

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site www.insee.fr



RECENSEMENT CITOYEN A PARTIR DE 16 ANS

Le recensement citoyen est obligatoire dans le trimestre qui suit votre 16^{ème} anniversaire.

Vous devez vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- La Mairie vous remet une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

Pour information, vous pouvez directement faire le recensement citoyen en ligne : service-public.fr

RENOVATION DE L'EGLISE



La couverture initiale en laves (lauzes) gelées a fait place à un toit de tuiles mécaniques en 1955, puis de tuiles plates en 2019. La partie haute du clocher menaçant ruine a été restaurée en 1990.

L'intérieur des murs et des voûtes n'ont pas été entretenus depuis plus de deux siècles. Il est nécessaire de traiter les lézardes du tympan et consolider les bases du clocher ainsi que celles de la voûte Est, qui pourraient mettre l'édifice en péril. Les enduits rongés par l'humidité seront refaits, ensuite les badigeons à la chaux sur l'ensemble de la surface, en restaurant les peintures murales existantes.

Les travaux sont à faire dans la totalité et en un seul chantier pour mieux amortir le coût des imposants échafaudages nécessaires pour travailler à ces hauteurs, ainsi que les protections du mobilier classé qui ne pourra être démonté et déplacé.

À l'extérieur des murs, le changement des pierres gelées et la réfection des joints éviteront les infiltrations de la pluie qui risqueraient d'abîmer la réfection intérieure.

Suite à l'ouverture du marché public (appel d'offres) de l'église : 17 devis nous ont été transmis, sur environ 25 entreprises venues visiter le chantier.

Lots	Désignations	Mieux Disants HT	Entreprises retenues :
1	Echafaudage	62 980.00 €	Speed Echafaudage
2	Maçonnerie	212 641.02 €	Hory – Marçais
3	Restauration Peinture	41 430.00 €	Arcams
4	Vitraux	3 576.60 €	Le Verre de Voute
5	Electricité	27 526.36 €	Béjot – Guyonnet – Pelletier 71700 Tournus
	Total HT.	348 153.98 €	

Plan de financement :

Coût total HT : (Intérieur + une partie extérieure)	348 153,98 €
Demandes de Subventions sur :	
DETR 30%	104 446,19 €
Conseil Départemental	25 000,00 €
Conseil Régional	15 000,00 €
Pierre Fiche	15 000,00 €
Fondation Patrimoine	30 000,00 €
Sous-total	158 707,79 €
Legs Dandelot	115 000,00 €
Autofinancement communal	43 707,79 €

Sur ces investissements, des surcoûts importants sont pris en compte, tenant à des pénuries de fournitures provoquées par les arrêts de production des entreprises, suivis d'un redémarrage très dynamique qui a liquidé les stocks en quelques mois.

Nous espérons, du fait des retards pris de notre côté par l'élaboration des dossiers de nos projets, que l'activité générale aura le temps de revenir à des niveaux de production et de stocks d'avant pandémie, et que les prix baisseront avant que nous débutions les travaux.

Début du chantier : printemps 2023, pour une durée de 9 à 11 mois
Pendant les travaux, l'église sera fermée

VOIRIE

Au niveau communal, les actions 2022 les plus marquantes sont les réfections de voirie. Depuis de nombreuses années, le conseil municipal alloue un budget à l'entretien des voiries.

La campagne 2022 a porté sur :

- Rue de la Nourrière et En Chaulevey (2 impasses) : réalisation d'un bi-couche
- Tour de Vers : un malaxage, une remise en forme avec réalisation d'un bi-couche
- Pont de Venières : un décapage avec réalisation d'un enrobé à chaud
- Remise en peinture de toute la signalisation horizontale
- Modification de 2 carrefours accidentogènes (Montée de la Garenne / Justice, Rue de l'Abbaye / Venières)

De plus, une subvention du département nous a permis de remettre en état un chemin piétonnier reliant le Chemin de la Chaize aux Justices.

ECLAIRAGE

Pour faire face à une augmentation importante de l'électricité et être en adéquation avec les recommandations du gouvernement, le conseil municipal a voté une réduction du temps de l'éclairage public.

Les nouveaux horaires d'éclairage sont :

De 6h30 au lever du jour et du coucher du soleil à 21h30

MAISON MAURICE EN RENOVATION

Après un marché public infructueux, la recherche d'offres d'entreprises est toujours en cours.

LAVOIR DE PYMONT

Les travaux de restauration qui devaient débuter en 2020 ont commencé en février 2022. L'Association d'insertion Tremplin en charge des travaux façonne actuellement en atelier les blocs de pierre qui remplaceront les corniches du pourtour. Les laves de la toiture sont commandées, elles seront taillées puis posées avant de rénover les murs et arches des entrées.

PONT SUR LA NATOUZE

Le pont sur la Natouze près de la mairie étant associé à la voie Départementale 66 vient d'être rénové et sécurisé par le Conseil Départemental pour 75 000 €. Aucune dépense pour la commune et un gage de solidité pour l'avenir.

LA PIERRE FICHE

En ce début d'année, au nom de l'association, je vous présente tous mes vœux pour 2023 que nous espérons riche de belles rencontres lors de nos manifestations.

Nos manifestations 2022 :

Brocante du 26 Juin

Malheureusement ce jour-là la pluie s'est invitée dès le matin décourageant exposants et visiteurs

Merci à ceux qui sont quand même venus nous voir.

Concert du 10 Septembre

Un peu plus d'une centaine de personnes est venue écouter le « Quatuor Emergence », clarinettes membres de l'Orchestre de la Garde Républicaine. Très beaux moments suivis du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Marché Artisanal du 20 Novembre

23 exposants ont répondu présent. Cette manifestation est appréciée pour la qualité des objets proposés et son ambiance conviviale. Un petit regret : le manque de visiteurs pourrait lasser les exposants. Merci à ceux qui sont venus.

Nos manifestations 2023 :

Brocante : 25 Juin

Assemblée Générale : 3 Octobre

Marché Artisanal : 19 Novembre

Concert : pas de date prévue, l'église étant en travaux pour un an

Conférence sur le Tibet : date à prévoir

Après la restauration du Lavoir de Pymont qui est en cours, un grand chantier va commencer : la rénovation de l'intérieur de l'église.

Vous pouvez nous soutenir en adhérant à notre association. La cotisation annuelle est de 10€ payable par chèque à l'ordre de « Association La Pierre Fiche » ou espèces à déposer chez Annelyse Dehon, 44 Montée de l'église.

Merci à tous ceux qui soutiennent notre Association

SOCIETE DE CHASSE « LA BOURGUIGNONNE »

Le Président, les chasseurs présentent à l'ensemble des Boëtrat(es) leurs meilleurs vœux pour l'année 2023. Que cette année qui débute vous apporte santé, bonheur et paix ainsi qu'à vos proches.

Une nouvelle saison. Un nouveau président, Sylvain DUPUIS à la tête de la société de chasse qui compte 24 chasseurs à ce jour. Peu de jeunes rejoignent le groupe.

C'est pourquoi le Président souhaite proposer à des jeunes gens ou moins jeunes qui ne connaissent pas la chasse une journée découverte pour se plonger sur le terrain au cœur d'une partie de chasse au petit et/ou grand gibier. Mieux comprendre ainsi la chasse et le plaisir de pratiquer cette activité. Cette initiative peut permettre une rencontre, un partage, des échanges avec les chasseurs. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du président : Tél : 06.99.19.41.96.

Une vente de barquettes de sanglier accompagnées d'un gratin dauphinois à emporter cuisiné par traiteur a été proposée le 17/12/2022.

Cette formule a été bien appréciée. La société de chasse tient à remercier les personnes qui ont répondu favorablement à cette proposition.

Rendez-vous est pris à nouveau en avril pour une nouvelle reconduction de cette formule.

Nous vous attendons nombreux....

FOYER RURAL

Le Président, les responsables et les bénévoles du Foyer Rural vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour 2023 et vous espèrent nombreux à leurs diverses manifestations.

Propositions d'activités pour l'année 2023 :

Marche hebdomadaire du mercredi matin : pour les personnes intéressées : rendez-vous le mercredi matin à 9 h sur le parking de la Salle Polyvalente. Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Gymnastique : le lundi après-midi de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente encadrée par Christelle VOISIN - Contact : Eliane BONTEMPS : elianebontemps71@orange.fr - Tél : 06.34.32.69.13

Atelier « Initiation Yoga » : 4 séances programmées sur janvier 2023.
Contact: Myriam SAUTEREAU : maufranc71@gmail.com- Tél : 09. 81. 94. 22.02 /06.62.32.46.84.

Soirée Moules-Frites le samedi 28 janvier à partir de 19 H 30, animée par Axelle MAS - Tarif : 20 € pour les adultes (vins non compris) – Apéritif et animation pris en charge par l'association. Contact : elianebontemps71@orange.fr - Tél : 06.34.32.69.13 ou Marie-José VION – patrick.vion@wanadoo.fr
Tel 06.81.24.14.23

Soirée BOWLING le 18 février 2023 à Mâcon – 2 formules au choix : 1° Entrecôte - Frites - dessert - vin - café + 1 partie de bowling à 38 € - 2° Tartiflette – Salade – dessert – vin –café + 1 partie de bowling à 33 € - Remise de 5 € aux adhérents – Possibilité covoiturage -
Contact et réservation : Patrick DUTHEY : patrick.duthey@orange.fr - Tél : 06.11.62.69.66

Atelier Cuisine fixé le samedi 13 mars à la Salle Polyvalente, animé par Pascale BEY et Bernadette CHAPUIS.- 15 personnes inscrites à ce jour - Repas partagé à midi à l'issue de l'atelier. Contact : Pascale BEY : pascale_bey@yahoo.fr - Tél : 06.45.47.61.57

Opéra Rock « STARMANIA » le 19 avril à la Halle Tony Garnier à Lyon, créé par Michel Berger et Luc Plamondon – Transport avec Lux Voyages au départ de Boyer – Tarif : 96 € - Remise de 11 € aux adhérents -39 places réservées à ce jour (places assises en catégorie 1 – Compte tenu du succès remporté, sans doute difficulté d'obtenir des places supplémentaires – liste d'attente en cours.
Contact : Eliane BONTEMPS :elianebontemps71@orange.fr - Tél : 06.34.32.69.13

Randonnée pédestre le lundi 1 ER mai – Repas tiré du sac - Organisation : Henri VALOT – henri.valot@orange.fr – Tel : 09.63.66.14.96

Atelier Huiles essentielles - - Dates à déterminer Contact : Jacqueline VALOT : jacqueline.valot@orange.fr
Tél : 06.83.29.32.04 Fixe : 09.63.66.14.96

Module « Equilibre » organisé par la Mutualité Française – Dates à déterminer (probablement en fin d'année)
Contact: François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél 06.22.14.85.91

Atelier Gymnastique au quotidien sur 4 séances. Programme synthétisé d'exercices à faire soi-même ensuite à la maison (4 séances)
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Jeu de piste à Tournus – Découverte patrimoniale dans le cadre de la marche hebdomadaire - Par équipes de 5 à 6 personnes – Date à fixer à la belle saison
Contact: François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Projet de déplacement au Restaurant Cabaret à Trivy (en direction de Dompierre-les-Ormes) -
Date à déterminer, Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr -Tél :06.22.14.85.91

Bœuf à la broche à la salle Polyvalente de Boyer le dimanche 27 août 2023 – Organisation en cours

Les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces propositions se rapprocheront directement des référents en charge de la gestion des activités.

CLUB SAINT LOUP

L'Assemblée Générale du Club Saint Loup s'est tenue le mercredi 7 décembre 2022 en présence de 30 personnes. Monsieur Le Maire était excusé, retenu en dernière minute pour une réunion à Mâcon.

Un remerciement a été adressé à la municipalité qui met à disposition les locaux pour les réunions bimensuelles ainsi que pour toutes les manifestations du club. Nous payons néanmoins le chauffage et l'électricité pour les manifestations.

Le mercredi 15 décembre 2021, 23 personnes ont participé au repas de fin d'année offert par le club excellent malgré un peu de fraîcheur dans la salle, suite à des problèmes de chauffage.

Pas de concours de belote en 2022, alors que ces concours sont les principales voire les seules sources de nos recettes.

Le président a déploré le faible nombre d'adhérents présents chaque premier mercredi du mois et surtout le 3ème mercredi.

Le président présente le compte de résultat et le compte financier. Malgré le déficit de l'exercice 2022 qui s'explique donc par l'absence de concours, la situation de la trésorerie permettra encore d'offrir un repas de fin d'année.

Trois nouvelles personnes ont fait leur entrée au sein du club et deux sont revenues après une année sabbatique. Le Club St Loup leur souhaite la bienvenue. C'est du sang neuf indispensable à la pérennité de cette association. Ces personnes nées après 1955 montrent l'exemple à suivre

en adhérant au club et ne se sont pas estimées trop jeunes comme le disent certains.

Aussi, à ce jour, 45 personnes ont adhéré mais il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Pour mémoire, nous étions 50 en 2019.

Election du nouveau conseil d'administration :

Selon les statuts de l'association et notamment l'article 14, 15 membres sont élus par cooptation dont les noms suivent : Mesdames DEHON Annelise, DUNOYER Chantal, FERRE Dominique, GRANGER Jeannette, LAURENT Raymonde, LEMOINE Joëlle , RAVAT Paulette ;

Messieurs AUFRANC Michel, BECHE Roland, BUE Jean Claude, FERRE Jean-Pierre, GESSIN Pierre, GRANGER Raymond, MARTOIRE Jean-Paul et VERNOCHET Bernard.

Le bureau précédent a été modifié :

Président : Michel AUFRANC ; Vice-Président : Raymond GRANGER

Trésorier : Annelise DEHON Trésorière Adjointe : Joëlle LEMOINE ;

Secrétaire : Chantal DUNOYER ; Secrétaire Adjoint : Jean-Paul MARTOIRE.

Après un tour de table et l'étude des devis proposés par la Flambée et le Kolibri, le restaurant Le Kolibri, à Tournus a été à nouveau retenu pour un repas de fin d'année offert par le Club le mercredi 14 décembre 2022. Outre les jeux de société, tel que loto, scrabble, rummikub, triominos ou autres choisis par chacun, ainsi que jeux de cartes tel belote, tarot, se poursuivra un groupe de marche.

Cette nouvelle activité, si le temps météo le permet, compte actuellement une dizaine de personnes qui se retrouvent devant la salle polyvalente de Boyer à 14 heures le premier mercredi de chaque mois pour marcher une heure et demie environ sur un parcours sans difficulté.

Le but n'étant pas la compétition mais uniquement de permettre de garder une forme physique et régulière.

Pour s'inscrire, au Club ST LOUP une seule formalité qui semble très simple : une cotisation fixée à 20 € qui vous assure de surcroît pour les activités via Génération Mouvement Aînés Ruraux à qui nous versons 9.00 € par adhérent.

De plus, la carte d'adhérent vous permet de bénéficier de réductions comme par exemple sur l'abonnement au JSL [10 %] ou sur les cotisations d'assurance à Groupama, ce qui couvre très largement le prix de l'adhésion. Sont également accordées des réductions par certains prestataires de vacances type VVF, Azuréva, Belambra .etc... Génération Mouvement a mis à disposition la liste des commerçants et prestataires acceptant d'accorder des réductions.

En vous connectant à Génération Mouvement 71, vous les retrouverez en consultant les avantages ; tant local qu'au niveau national en cliquant [sur Accueil / rejoignez-nous / avantages / niveau national / cliquez/-ici.](#)

Activités actuelles :

- Préparation à la diétée des clubs - Jeux de cartes : belote et tarot.
- Jeu de dames - Jeu d'échecs - Scrabble – Rummikub.
- Marche tranquille
- Animations en coordination avec le foyer rural - etc...

Activités en devenir :

- Lecture - Jeux sur la mémoire - pétanque.
- Opérations entre- aide ponctuelle - Travaux manuels.

Vous pouvez contacter le président au 09.81.94.22.02 et mieux, assister à la prochaine rencontre du mercredi 1er février 2023 ou à celle du mercredi 18 janvier 2023 à la salle polyvalente à 14 heures.

J'insiste, il n'est pas trop tard pour prendre une inscription au club pour l'année 2023.

Côté pratique : Les personnes qui auraient des difficultés pour se déplacer ou sans moyen de locomotion seront prises en charge et acheminées aux rencontres mensuelles.

Parlez-en autour de vous et à très bientôt de vous rencontrer.

Pour information, ce mercredi 14 décembre, 31 personnes ont participé au repas convivial qui a été apprécié de tous et avec un chauffage parfait.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2022, une trentaine d'habitants, accompagnés pour certains de leurs enfants, se sont réunis autour du monument aux morts pour célébrer la victoire de 1918, face aux Allemands.

Les enfants auront honoré leurs aïeux en entonnant la marseillaise.

Nous pensions ces événements définitivement en dehors de nos vies modernes.

L'actualité de 2022 nous aura fait froid dans le dos, la résurgence des envies d'empire pour certains nous font dire que la paix ne tient qu'à un fil. Et que la solidarité ne doit pas céder face à ces attaques contre les valeurs démocratiques.



REPAS DES AINES

Le 4 décembre 2022 a eu lieu le traditionnel repas des aînés, réunissant 42 convives, tous très heureux de se retrouver. L'excellent repas a été préparé par le traiteur « Sel et sucre », situé à Pont de Vaux. L'ambiance musicale a été assurée par Daniel Berthet, ainsi que par quelques chanteurs issus de l'assemblée !

Il est important de maintenir cet événement. il favorise le lien social, et notre esprit communal.

Pour celles et ceux qui ne pouvaient se joindre aux invités, un panier gourmand leur a été concocté et livré à domicile, pour leur plus grand plaisir. Nous leur souhaitons une excellente dégustation !

Pour les personnes hébergées en établissement, il a été fait le choix d'un panier beauté, avec quelques savons parfumés et autres baumes.



2023 Entreprises sur Boyer	Gérants	Adresse	Coordonnées
Admin-Services secrétaire indépendante	Elise Vincerot	556, rue Bergerat	06 12 42 35 87 e.vincerot@gmail.com
Atelier d'artiste	Jean-François Louis	44, Montée de l'Eglise	06.60.80.95.82
B2J Connect. Services	Jean Jacques Bouland	67, Rue du Connot	06 45 25 58 86
Carterie icônes livres	Abbaye de Venière	257 Rue de l'Abbaye	03 85 51 35 83 abbaye-veniere.fr
Chambres d'Hôtes Pymont	Cristel Baumann	200, Chemin du Moulin Pomier	06 15 43 13 17
Circuit court bio - Ferme des muses	Anne-Laure Bontemps	220 Chemin de l'Arvolot	06.63.55.05.28
Confitures Pâtisseries	Marie Caramel	899, Chemin de l'Arvolot	mjl.mariecaramelle@gmail.com
Electricité Générale	Hervé Fattier	279 Rue de Limone	03 85 51 34 39
Esthéticienne	Fanny Laugerette	259 Rue Bergerat	07.82.33.30.56
Garage Guyonnet JF.	Jean-François Guyonnet	1024 Ancienne Nationale 6	03 85 51 13 92
Gîte	Mickaël Rolland	417 chemin de l'Epine	06 24 43 24 53
Gîte chambre d'hôte	Brigitte Yves Merda	135 Chemin de la Condemine	claudelatanouze@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Jacques Bourgès	44 Chemin Fontaine Saint Loup	jacques.bourges2@wanadoo.fr
Gîte chambre d'hôte	Monique Joly	1239 Chemin de la Condemine	maisondescœurs@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Danièle & Franck Lesage	115 Rue Bergerat	franck.lesage4@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Fabienne Gavand	165 Rue du Quart Bernard	06.32.52.57.65
Huisseries, Vitrages isolants, Stores	Romain Cardona	Ancienne Nationale 6	03 85 51 12 93
Maçonnerie	Jérôme Neuville	179 Rue de la Grenouille	03 85 51 36 03
Métallerie du Château	Chatelain/Gomès	562 Rue du Chateau de Veniere	09 67 75 68 75
Miellerie de la Natouze	Gilbert Bontemps	445 Chemin de l'Arvolot	03 85 51 24 62
Paysagiste jardinage, services à la personne	Jérémy Besson	208 Rue Bergerat	06 10 42 29 82 bpejl@outlook.fr
Photographie, Portraits...	Maria Marchini	751, Ancienne Nationale 6	06 69 50 78 00
Plâtrerie peinture	Pascal Ferré	263 Rue du Jus	03 85 51 75 85
Plâtrerie Peinture	Patrick Nieto	42 Rue de la Grenouille	03 45 87 09 32
Plomberie sanitaire	Olivier Liochon	415 Rue du Jus	03 85 51 11 57
Plomberie sanitaire	Geoffrey Paulet	1482 Route de Vers	06 35 12 83 84
Récupération de métaux	Benoît Schied	331 Ancienne RN6	06.27.85.69.60
Restaurant relais de l'Europe	Nacer Djaref	790 Ancienne Nationale 6	03 85 32 96 68
SARL MDB les Métiers du Bois	Pouzet Mathieu	562 rue du Château, Venière	07 81 99 48 28
Station Restauration Rapide	Martine Laurent Goujon	1923 Ancienne Nationale 6	03 85 51 71 40
Travaux publics	Jean-Marie Chevaux	77 Rue Bergerat	03 85 33 83 26
Travaux publics Matériel Occasion	Franck Pautet	Rue Valot	03 85 51 25 83
Voitures historiques de compétition Boyer	Olivier et Quentin BOIS	313 Rue de la Grenouille	boisolivier71@orange.fr
VRD, Terrassements, Gros Œuvre MPTP	Romain Faivre	77, Cours Bouchey	06 42 97 58 01
2 A Signalisation Peintures sol, Etanchéité	Yoann Perrot Dlugoz	221, Cours Bouchey	06 21 75 22 42

Vous souhaitez être annoncé ? Merci de vous faire connaître en mairie, muni d'une copie de votre Kbis.

BESSON PAYSAGES ENVIRONNEMENT / ARBORESCENCE

Une entreprise familiale de travaux paysagers au service des Boétrats !

Née en 2016 sur la commune de BOYER, plus précisément dans le hameau de Venière, cette entreprise d'entretiens des espaces verts gérée par Mr Jérémy BESSON, secondée par son frère Lucas BESSON pour le côté technique, et par son père Jean-Luc BESSON pour le côté administratif, a définitivement posé « ses valises » dans ce joli village Bourguignon en 2022.

Pour Jérémy BESSON, travailler localement est une évidence :

« Au début, nous avons choisi de démarrer notre activité sur deux départements, le Rhône et la Saône-et-Loire, pour limiter les risques, puis étendre notre secteur d'intervention. Rapidement, nous nous sommes rendu compte que les besoins dans notre secteur d'activité étaient importants au niveau local. Et puis nous avons retrouvé nos racines familiales et l'accueil sympathique des habitants ! ».

L'offre de l'entreprise se décline aujourd'hui sous la dénomination de 2 sociétés :

BESSON PAYSAGES ENVIRONNEMENT : Travaux de jardinage dans le cadre des Services à la Personne

(Taille de haies, taille d'arbustes, tontes, débroussaillages, etc.). Avec ce statut, les particuliers peuvent

bénéficier de 50% de réduction ou crédit d'impôt sur les travaux réalisés.

BESSON PAYSAGES ARBORESCENCE : Entretien des espaces verts (Hors Services à la Personne), élagage, abattage, taille des arbres, plantations, etc.. Avec une spécialité de grimpeur/élagueur, Jérémy BESSON intervient notamment sur des arbres pris dans les fils téléphoniques ou électriques, ou présentant un danger pour les habitations et leurs occupants. A l'heure où la planète se dégrade, l'entretien du paysage, dans le respect de notre environnement, contribue à façonner le cadre de vie, où la nature et l'homme pourront vivre en toute harmonie.

BESSON PAYSAGES ENVIRONNEMENT / BESSON PAYSAGES ARBORESCENCE
220, Rue Bergerat 71700 BOYER Tél : 06-10-42-29-82 Email : bpejl@outlook.fr



DES PLANTATIONS DANS LE BOIS DE VAIVRE

Le bois de Vaivre (route de la Saône) est très touché depuis 2018 par la chalarose du frêne, maladie fatale due à un champignon, d'où une perte d'arbres de bois d'oeuvre de 40 à 60% selon les parcelles.

Dans le cadre du plan de relance il a été décidé de procéder à deux types de plantation de chênes et de 10% d'érables, charmes ou aulnes:

une plantation en plein dans deux parcelles pour environ 3,5 hectares dans les parcelles 34 et 35 (photo 2), une plantation d'enrichissement par "trouée" (photo 1) pour palier le manque de régénération naturelle de chêne sur les parcelles 5,6,7,8 et 9. Au total pour un peu plus d'1 hectare.

Ces plantations ont été réalisées la semaine après préparation du terrain en potets, cela consiste à ameubler au préalable la place du plant (photo 1) ou en billon par création d'une ligne de plantation (photo 2).

Les plants sont repérés par des jalons afin de faciliter la tâche quand il faudra dégager les semis dans les premières années, le chêne ayant une pousse plus lente que les autres essences ou les ronces.

La parcelle 36 (photo 3), un peu plus d'un hectare, a été plantée en potets avec des noyers hybrides qui résistent à l'excès d'humidité, la plantation de peupliers n'a pas été renouvelée au vu du précédent résultat.

Le plan de relance permet de financer cet investissement d'un peu plus de 42000€ à 80%. A l'avenir le plan France 2030 nous permettra peut-être de compléter d'autres parcelles?

Merci à l'ONF qui nous a conseillé, préparé le travail administratif (jamais simple en France) et suivi la réalisation sur le terrain.



N°1



N°2



N°3



ECHOPARC

Notre zone économique est définitivement viabilisée et les parcelles sous compromis de vente. Des PME, Entreprises locales et une clinique vétérinaire belge (voir son site : equitom.be) occuperont huit hectares et emploieront une centaine de salariés. Les treize hectares situés en second rang seront loués pour 30 ans par une centrale photovoltaïque dont la construction est en cours. La communauté de communes percevra un loyer annuel et une part des taxes.

EXTENSION ESPACE ENFANCE JEUNESSE

Les demandes actuelles dépassant les capacités d'accueil du bâtiment, nous sommes contraints de refuser de nombreuses inscriptions. Un projet d'extension est en cours pour une ouverture en 2024. Un plus grand nombre de familles ayant des jeunes de 5 à 17 ans accéderont à ce service.

SIEGE ADMINISTRATIF

Le développement de plein gré ou par obligation des activités depuis les quinze dernières années a fait augmenter le nombre d'employés. Les murs du siège social de notre Communauté ne sont pas expansibles et nous occupons temporairement plusieurs salles devenues bureaux dans le Pôle Santé.

De nouveaux développements dans ce site nous conduisent à libérer les lieux au profit de personnels de santé. Un projet de construction verra le jour rapidement pour un nouveau siège communautaire sur un terrain acquis précédemment. L'actuel siège sera occupé par France Service dont les activités augmentent au fil des désengagements des services de l'Etat.

PLUI

Un projet a été arrêté par le Conseil Communautaire. Il est actuellement en vérification de concordance avec les règles d'urbanisme par une dizaine de structures jusqu'en février. Viendra ensuite le temps de l'enquête publique sur un mois et demi. Deux commissaires enquêteurs seront à l'écoute et répondront aux questions posées, enregistreront les doléances des administrés, feront ensuite un bilan de la concertation avec d'éventuelles propositions d'améliorations. Ces propositions seront étudiées par les élus et le cabinet Urbican avant un transfert à la DDT. Les mois passeront, l'arrêt définitif interviendra en novembre 2023 avec la signature du Préfet.

GESTION DES DECHETS : ORDURES MENAGERES ET DECHETERIES

En 2011, la RI (Redevance Incitative) a remplacé la Taxe sur les Ordures Ménagères. Nous avons fait ce choix pour éviter des hausses de coûts en comptant sur la bonne volonté des administrés, qui en contrepartie devait trier leurs déchets : une baisse de tonnage conséquente a permis d'éviter des augmentations durant plusieurs années.

Pour 2023, une évolution effrénée des taxes dont la TGAP, du coût de fonctionnement des services, et les valeurs d'un nouveau marché public aboutissent à une évolution urgente de la redevance déchets pour maintenir l'équilibre du budget déchets :

	40L	80L	120L	180L	240L	360L	660L
Redevance annuelle	156,49 €	168,33 €	178,26 €	194,45 €	210,24 €	495,78 €	977,32 €
Levée supplémentaire	2,14 €	3,19 €	4,24 €	5,81 €	7,35 €	8,07 €	14,80 €
Augmentation 2023		+ 15,45 €	+16,38 €	+17,87 €	+19,32 €	+45,54 €	+89,68 €

Sont inclus dans l'abonnement 14 ramassages du bac poubelle au lieu de 12, dès le 1^{er} janvier 2023.

Avis à ceux qui brûlent leurs déchets en polluant leur voisinage, les jettent dans la nature, les déposent sur les aires de repos de la RD 906.

Une redevance spécifique sera appliquée aux usagers qui n'utilisent pas ou refusent le bac poubelle. Ils seront dorénavant redevables d'une tarification forfaitaire représentant la redevance correspondant à un conteneur de 120 L, présenté 52 fois dans l'année, soit 400 € par an jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre.

HORAIRES DE LA DÉCHETERIE DE SENNECEY-LE-GRAND :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h*

Mercredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h*

* Fermeture à 17h du 1/11 au 31/03

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



LES DÉCHETS REFUSÉS

- Carburant > dépollution par un spécialiste puis certificat de dépollution avant ferrailleur
- Pneus > Une benne est présente sur la déchèterie de Sennecey le Grand deux périodes par an
- Bouteilles de gaz, extincteurs > retour distributeur
- Amiante, fibrociment > filière spécifique : repreneur agréé
- Cadavres d'animaux > filière sanitaire agréée
- Carcasses de voitures > centre agréé Véhicules Hors d'Usage
- Produits incandescents (cendre chaude)
- Feux à main, fusées de détresse, munitions > retour fournisseurs
- Médicaments > à rapporter en pharmacie pour leur recyclage
- Ordures ménagères > bacs noirs fournis par la Communauté de Communes

PERSONNEL COMMUNAL

Corinne MEULIEN VALENÇON à 80 % et **Anne-Laure GEVREY** à 60 % en remplacement de : Aurore CHEVALIER (mutation), de Laurence MANEVEAU en fin de CDD, et de Valérie GRANGER qui verra son temps de travail sur sa mairie d'origine St Ambreuil augmenté suite à un départ en retraite.

Nous la remercions pour les 7 années passées à Boyer et lui souhaitons de s'épanouir dans son nouveau rôle.

Embauche d'un agent technique à temps partiel : **Franck LESAGE** à 60 %, qui, outre une activité de terrain, sera chargé d'encadrer les cantonniers actuels.

Les nouveaux venus conforteront l'équipe d'agents dont les plus anciens sont Frédéric Chabrier à plein temps, Bernard Bontemps à Mi-temps et Laetitia Vion à 80 %. Au final : 4.3 Equivalents Temps Plein.

Ces mouvements de personnels sont importants, mais il faut comprendre que la multiplication et la complexification des tâches nécessitent des compétences et formations pour absorber les changements imposés dans une activité en constante évolution. Il faut avouer que les services administratifs des communes ont encore énormément de progrès à faire dans leur gestion quotidienne pour arriver au niveau de dynamique des entreprises privées !

Pour autant, ces embauches en temps non complet sont faites sous forme contractuelle, sans titularisation. Nous n'aurons plus besoin de recourir à des emplois saisonniers, cela apportera une stabilité dans notre fonctionnement, et le coût global sera presque inchangé.

Nouveaux agents municipaux :



Corinne



Anne Laure



Franck

Pour joindre la Mairie :

Tel 03 85 51 03 69

Mail : mairie@boyer71.fr

Site : Boyer71.fr

La Mairie est ouverte au public les :

- Lundis de 13h30 à 17h00
- Mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La permanence du Maire se tient les vendredis de 14h00 à 16h00. Si vous souhaitez le rencontrer à un autre moment, merci de prendre rendez-vous au 03.85.51.03.69.

Pour les nouveaux propriétaires ou locataires, merci de vous présenter en Mairie pour vous informer sur les services qui vous seront utiles, ainsi que sur la vie du village et pour nous faire part de vos coordonnées afin de faciliter les relations.

L'Agence Postale est ouverte les :

- Lundis de 13h30 à 16h45
- Mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- Jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- Vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Téléphone : 03 85 51 00 49